Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ARTISANS DE NOTRE VIE

PROJET DE MANDATURE
2021 - 2026

AVANT-PROPOS

Depuis une dizaine d'années, l'artisanat est en profond bouleversement :

- **relationnel** avec la prédominance du « tout de suite », du client roi, du consom'expert ;
- **numérique** avec l'intégration toujours plus soutenue de l'informatique dans nos pratiques, nos outils ;
- **digital** avec l'avènement des réseaux sociaux, de l'internet, dans la promotion de nos produits, de nos services ;
- **écologique** avec la nécessaire adaptation de nos mobilités, de la performance énergétique de nos bâtiments ;
- **logistique** avec l'augmentation du prix des matières premières, les tensions sur certains matériaux ;
- **concurrentiel** enfin avec l'ubérisation de certains services qui peuvent tirer la qualité perçue de nos métiers vers le bas.

Ainsi, le monde change, se transforme, s'invente, de manière **beaucoup plus rapide qu'autrefois**. Le rythme est tel que le risque est grand qu'un artisan, seul, isolé, concentré sur son activité du quotidien, ne puisse trouver le temps de s'adapter à cette nouvelle donne, en tirer parti, en tirer profit.

Nous devons synchroniser l'Artisanat avec son époque. Ceci est une immense responsabilité.

Il n'y a jamais eu autant besoin d'un acteur de confiance, de proximité, expert, à l'écoute des artisans ; **un acteur capable de leur faire franchir, par du conseil, de l'accompagnement et de la formation**, les étapes décisives de la transition et de la performance de leur entreprise artisanale.

Il n'y a jamais eu autant besoin de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Et nous sommes en ordre de marche pour relever tous les défis.

Cette mandature sera marquée par le triple sceau du développement :

- Le développement de **notre proximité**, par l'animation politique de nos élus dans les territoires et une dynamique de promotion,
- Le développement de **notre valeur ajoutée** par l'expérience et l'expertise portées par nos conseillers et formateurs et notre nouvelle offre de services régionale,
- Le développement de **partenariats stratégiques**, faisant de nous un acteur incontournable d'accès à la communauté de plus de 229 000 artisans de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Faisons grandir l'Artisanat.
Faisons grandir la CMA.
Soyons Artisans de notre propre avenir.

VINCENT GAUD
PRÉSIDENT
CMA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

NOTRE RAISON D'ÊTRE

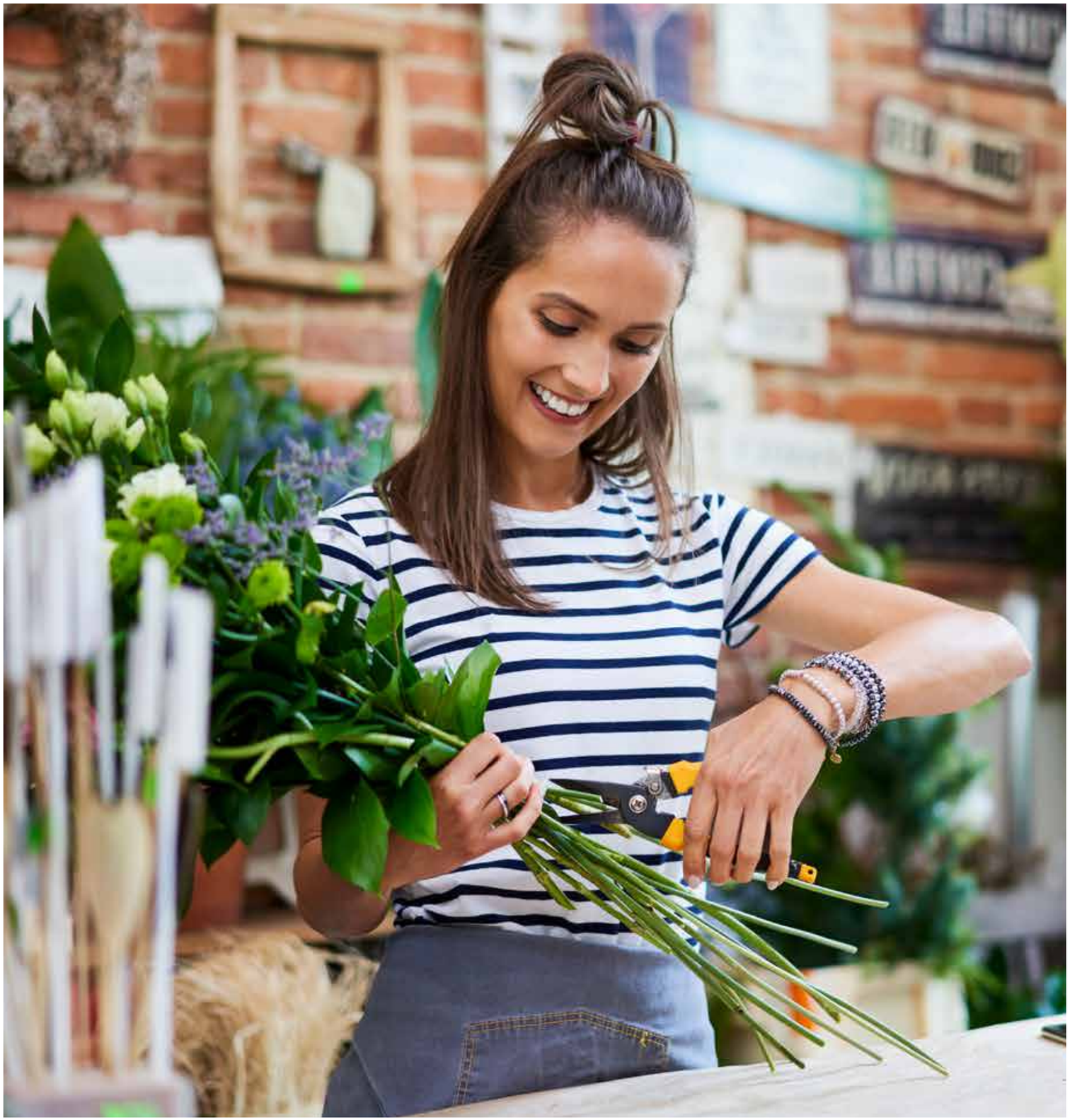

FAIRE NAÎTRE LES PASSIONS

L'Artisanat propose des métiers au sein desquels les femmes et les hommes peuvent se réaliser, s'épanouir, révéler leur talent, concevoir et fabriquer, être créatifs, aller au bout d'eux-mêmes, être solidaires des autres, apprendre et transmettre, innover, faire leur vie... Les métiers de l'Artisanat, sont tout sauf neutres. Ils nécessitent un niveau d'engagement important, mu par un feu sacré : la passion. Nous devons chez celles et ceux qui veulent, qui peuvent rejoindre l'Artisanat, faire naître cette étincelle du possible ; montrer et démontrer que l'Artisanat propose des métiers plein d'avenir.

#ARTISANSDEVOTREVIE

« Pour moi, ce mandat permettra d'aider nos jeunes à s'orienter et à découvrir leurs dons. Nous avons aussi un rôle vis-à-vis des maîtres d'apprentissage, pour qu'ils fassent aimer à nos jeunes la valeur du travail et les portent vers l'excellence. »

Fabienne Munoz
Présidente CMA Ardèche

Pendant de trop nombreuses années, l'image de l'Artisanat n'était pas considérée comme attractive. Les métiers « de la main » n'étaient pas perçus à leur juste valeur et constituaient souvent un choix par défaut dans le parcours de formation ou de reconversion.
Depuis une quinzaine d'années, cette image s'améliore, doucement mais sûrement. **Certains ont compris que les métiers de l'Artisanat offraient la possibilité de mettre du sens dans sa vie, avec engagement, tout en étant libre de ses choix**.

L'Artisanat semble rencontrer les aspirations de la société, d'une nouvelle génération, qui veut du pratique, du concret, être utile et s'épanouir !
Le défi aujourd'hui est de porter ce champ des possibles auprès du plus grand nombre, car l'attractivité des métiers de l'Artisanat se heurte encore à une méconnaissance de ce secteur d'activité.

Pourtant les thématiques à révéler et à valoriser pour faire valoir les avantages de nos métiers, de nos carrières, sont nombreuses : rythme de vie personnelle/professionnelle (concilier vie de famille et travail), dimension créative (exprimer son talent), métiers en lien avec une passion (la mode, la gastronomie, les sports mécaniques…), lien avec les autres (entretenir le relationnel client) mais aussi la place des femmes, l'innovation par la technologie, la coopération avec ses confrères…

Donnons le goût de l'émancipation, donnons l'envie d'entreprendre dans nos métiers, faisons naître la passion auprès des nouvelles générations. Faisons d'Auvergne-Rhône-Alpes, le fer de lance, d'une nouvelle génération d'Artisans. Des Artisans, artisans de leur vie !

CHIFFRES CLÉS *

- **2 440 élèves, 102 classes informées, 244 élèves reporters de l'Artisanat, 46 métiers explorés, 176 entreprises participant à l'opération « Bravo les Artisans »**
- **1 700 stages « découverte » en entreprises**
- **12 600 jeunes sensibilisés aux métiers de l'Artisanat**
- **540 sessions d'information dont la moitié dans les établissements scolaires**
- **2 000 offres d'apprentissage via la « Bourse de l'Apprentissage »**
- **35 formations diplômantes et 1 200 apprenants par an à l'EFMA**

(* en 2021)

ENGAGEMENT #1

DÉMULTIPLIONS LES PRATIQUES DE VALORISATION SUR LE TERRAIN

Nous désirons consolider et démultiplier sur tous les territoires les pratiques existantes qui ont fait leurs preuves :

- Accompagnement, valorisation et promotion des **mini-stages en classe de 3ème**, avec une mise en lumière systématique dans les médias locaux.
- Développement des opérations et des événements **« Artisan d'un jour, apprenti d'un jour », « Bravo les artisans »…**
- Organisation de **sorties pédagogiques** sur des sites qui permettent de découvrir plusieurs corps de métiers, à l'instar de la visite existante du Château de Guédelon.

ENGAGEMENT #2

RENTRONS EN CONTACT DIRECT AVEC LA FUTURE GÉNÉRATION

- Nous souhaitons privilégier **une découverte des métiers par la rencontre, le témoignage, l'expérimentation, l'expérience, le contact avec les matériaux…** Nous voulons apporter une vision positive, constructive, dans la réalité, de nos parcours et métiers.
- Nous voulons **faire entrer l'Artisanat dans le cœur de nos jeunes publics, à tous les stades des cycles de formation** : le primaire bien sûr, en s'appuyant sur le périscolaire (avec un focus sur le CM2), mais aussi le secondaire et l'université. Nous souhaitons impliquer davantage les acteurs de l'éducation (les familles, les enseignants et les conseillers d'orientation).
- Nous veillerons à l'efficacité des interventions pour **garantir leur impact.**

ENGAGEMENT #3

SOYONS UN ACTEUR-CLE DE L'ORIENTATION

- Nous avons la volonté d'affirmer notre expertise pour analyser les besoins, les attentes des publics à orienter et faire connaître l'Artisanat. **C'est pourquoi notre implication au sein du SPRO** et de l'Agence Régionale de l'Orientation sera renforcée** ainsi que les interventions en milieu scolaire.
- Nous avons pour ambition de faire évoluer les actions des CAD*** (positionnement/coaching…) pour l'accompagnement des jeunes. Cela passera par des partenariats forts avec les Opérateurs de Compétences (OPCO).
- Enfin, nous nous fixons comme objectif d'ancrer le réseau dans l'accompagnement des publics adultes avec le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

** Service Public Régional à l'Orientation
*** Centre d'aide à la décision

NOS PRIORITÉS POUR FAIRE NAÎTRE LES PASSIONS

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE

Nous sommes conscients de la valeur de l'exemple. C'est pourquoi, nous estimons que **valoriser l'Artisanat passe par la promotion des artisans qui innovent et réussissent**, comme par exemple :

- Les concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » (MAF) ou « Un des Meilleurs Ouvriers de France » (MOF).
- La remise des médailles de l'Artisanat.
- La valorisation des Maîtres d'apprentissage.
- La promotion des métiers d'art et métiers rares.
- Les Worldskills, véritables jeux olympiques des métiers, qui accueillent le monde entier à Lyon, en 2024.

ÊTRE AMBITIEUX SUR LA COMMUNICATION DIGITALE

Nous désirons prendre une place prépondérante sur les réseaux sociaux afin de développer l'image des métiers de l'Artisanat et le réflexe CMA auprès des nouvelles générations :

- Sur ces espaces, nous désirons faire évoluer nos pratiques de communication et la nature de nos prises de parole.
- Nous souhaitons « casser les codes » pour parler de l'Artisanat comme un projet de vie, rendre l'Artisanat beaucoup plus aspirationnel.
- Le relais par des personnes emblématiques (jeunes et artisans primés, grands chefs, influenceurs...) démultipliera l'auditoire et l'impact des messages.

S'APPUYER SUR L'APPRENTISSAGE

Les dispositifs en faveur de l'apprentissage sont des leviers pour promouvoir un modèle éducatif attractif auprès des nouvelles générations. Nous voulons par exemple :

- Développer des journées « portes ouvertes », des job-dating en partenariat avec les organisations professionnelles et les collectivités compétentes.
- Favoriser le témoignage de jeunes apprentis en formation.
- Faire découvrir les métiers par une posture plus expérientielle (via par exemple des lunettes à réalité virtuelle), et donner ainsi une image plus attrayante, plus surprenante de l'Artisanat 3.0.

> « Pour moi, ce mandat permettra aux jeunes et aux moins jeunes de trouver leur voie dans l'Artisanat, d'exercer leur talent et de faire de leur passion un métier porteur et riche de sens. »
>
> **Serge Vidal**
> Président CMA Haute-Loire

DIVERSIFIER LES CIBLES

Si la jeunesse constitue notre cœur de cible sur ce sujet, d'autres publics doivent aussi être approchés, comme :

- Les adultes qui sont ou pourraient être en reconversion et dont le désir est de changer de vie ! À ce titre, des actions sont à construire pour que ces projets se concrétisent (voir « faire grandir les projets » et « les compétences »).
- Les salariés des entreprises artisanales afin de les maintenir dans l'Artisanat et éviter des crises de vocation ! Mettons en avant toute la palette des métiers de l'entreprise artisanale : commercial, dessinateur, RH, comptable...

CONSOLIDER NOS PARTENARIATS

Nous voulons développer un grand programme de partenariats avec **les acteurs qui ont un impact sur l'orientation à toutes les étapes du parcours** : associations de parents d'élèves, réseaux de conseillers d'orientation, ONISEP, SPRO, Pôle emploi, plateformes de recrutement, recruteurs... A leurs côtés, nous interviendrons dans le cadre de forums, de rencontres pour accompagner les réorientations professionnelles et faire naître les passions !

NOTRE RÉUSSITE EN 2026

D'UN POINT DE VUE QUANTITATIF

- Multiplier par 3 à 5 le nombre d'entreprises qui recrutent un apprenti : aller reconquérir celles qui ont eu une mauvaise expérience
- Multiplier par 3 à 5 le nombre de jeunes rencontrés
- Augmenter le nombre de jeunes informés
- Doubler l'orientation vers l'Artisanat en fin de 3ème
- Augmenter le nombre d'adultes rencontrés dans le cadre d'un projet de reconversion
- Augmenter le nombre d'adultes informés dans le cadre d'un projet de reconversion

D'UN POINT DE VUE QUALITATIF

- Que l'orientation vers l'Artisanat ne soit pas subie
- Changer l'image de l'Artisanat par de belles histoires

FAIRE GRANDIR LES COMPÉTENCES

Tous les métiers de l'Artisanat sont fondés sur un savoir-faire. Ils font appel à de la connaissance et à de la mise en pratique. Mais l'environnement métier évolue : des nouvelles techniques aux nouvelles réglementations...

Le chef d'entreprise doit assurer des mises à jour et faire « monter » son niveau de jeu. Il doit se former, apprendre à apprendre, former ses salariés et apprentis, afin que l'entreprise elle-même, sur son savoir-faire spécifique, progresse.

Nous sommes présents à tous les stades de la montée en compétence du chef d'entreprise, sur son cœur de métier, sur sa capacité à former, sur sa volonté de faire de son entreprise, une entreprise intégratrice, notamment sur la question du handicap.

#ARTISANSDEVOTREVIE

Depuis quelques années, la formation, tant en termes de contenus que de modus operandi, évolue profondément en France.

En 2018, la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a considérablement revisité le cadre législatif dans lequel nous effectuons nos missions et nous nous retrouvons en forte concurrence.

Autre élément déterminant : le progrès technologique. Il impacte les métiers de l'Artisanat. Il s'agit de se mettre à jour, en permanence, apprenants comme formateurs !

Troisième point : la mobilité professionnelle. Une nouvelle génération de travailleurs n'hésite plus à passer d'une activité à une autre pour construire sa carrière professionnelle ; ils sont en demande des bonnes compétences (souvent complémentaires à de solides formations initiales), au bon moment, au bon endroit, au bon prix.

Enfin, une forte demande sur des sujets totalement contemporains comme la transition écologique ou la transition digitale nous invite à réviser le socle même de nos formations dites historiques et/ou purement métiers.

Dans ce contexte de forte évolution des marchés de la formation, le positionnement de notre offre de services en la matière renvoie à des problématiques relevant donc autant de l'intérêt économique (performance des actions) que de l'intérêt politique (un acteur de premier plan délivrant des prestations de service public).

Notre vision est claire ! **Nous souhaitons nous positionner à toutes les étapes du parcours professionnel des artisans, de la formation initiale à la formation continue.** Nous souhaitons leur donner à la fois du « savoir », c'est-à-dire des bases, de la technique et de la connaissance, des compétences clés, en somme un métier, du « savoir-être », et aussi de la capacité à « faire », c'est-à-dire de l'aptitude à exercer durablement leur activité, en responsabilité.

Donner du savoir et de l'aptitude à faire. Tel est notre savoir-faire.

ENGAGEMENT

DÉPLOYER UNE OFFRE DE FORMATION, COMPLÈTE ET AGILE, AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ARTISANS

Nous assumons déjà une grande diversité de thématiques clés de la vie du chef d'entreprise artisanale et de ses salariés : gestion, juridique, commercial, numérique, ressources humaines, informatique, techniques métiers… **Nous allons revisiter cette offre de formation régulièrement, au fur et à mesure des besoins identifiés sur le terrain :**

- Nous souhaitons amplifier l'acquisition, par les artisans, de compétences transversales. **L'objectif à terme est de déployer une culture plus agile, un état d'esprit « multi-enjeux »**, seul capable de développer les bons réflexes dans le monde qui s'ouvre à nous. Nous devons leur donner les compétences qui les aideront à faire face aux aléas économiques et climatiques. Leur intérêt est de s'adapter au monde qui change, avec des services plus pertinents et une efficacité plus importante.
- **Notre offre de formation continuera bien naturellement à s'appuyer sur différents formats :** sessions en présentiel et/ou distanciel, formations à distance (FOAD)… selon les capacités des artisans. Elle concernera tous les niveaux de formation.
- Nous enrichirons notre offre de formation technique et délivrerons les qualifications nécessaires **pour préparer un titre professionnel ou un diplôme**, comme nous l'avons toujours fait.
- Enfin, nous mettrons tout en œuvre pour que **des parcours de formation personnalisés** puissent être établis en prenant en compte les besoins, contraintes et particularités des entreprises.

CHIFFRES CLÉS *

- **20 000** stagiaires par an
- **180 000** heures stagiaires
- **98 %** des stagiaires satisfaits
- **89 %** des stagiaires recommandent les formations de la CMA
- **83 %** de réussite aux examens certifiants
- La CMA Auvergne-Rhône-Alpes est un organisme **certifié QUALIOPI**

(* en 2021)

« Pour moi, ce mandat permettra de prouver que l'Artisanat place l'humain au cœur de la performance de l'entreprise. En donnant à chacun, chef d'entreprise, salarié, apprenti, les moyens de s'améliorer, que ce soit par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue. Par le biais des formations, les CMA accompagnent les nécessaires changements liés à l'évolution de notre société et permettent aux entreprises artisanales de se développer pour assurer leur pérennité. »

Jean-Luc Helbert
Président CMA Puy-de-Dôme

« Pour moi, ce mandat permettra de prouver que, de l'apprentissage à la formation continue, les chefs d'entreprise trouvent les réponses à leurs questions en poussant la porte de leur CMA. »

Thierry Perbet
Président CMA Cantal

NOS PRIORITÉS POUR FAIRE GRANDIR LES COMPÉTENCES

ACCOMPAGNER LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Nous faisons le choix d'une **offre de formation, accessible à tous les budgets et profils, auprès d'un public diversifié** :

- Que ce soit pour le chef d'entreprise, son conjoint collaborateur ou associé ou pour son salarié, nous accompagnerons nos interlocuteurs pour se repérer dans les nouvelles modalités de financement de la formation (CPF, OPCO, Pôle emploi mais aussi crédit d'impôt…) et ainsi faciliter le financement de leur formation.
- Nous nous appuierons spécifiquement sur le FAF (financement de la formation) et développerons une offre sur le financement des formations des travailleurs indépendants.
- Notre offre respectera ainsi les exigences de qualité attendues par les artisans et les financeurs (Qualiopi).

CONSOLIDER LA FILIÈRE CFA

L'apprentissage est dans l'ADN des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Le nombre d'apprentis ne cesse de croître. **Continuons à développer notre marque de fabrique !**

- Nous désirons développer l'offre de formation de notre CFA régional (l'EFMA) sur l'ensemble du territoire, avec une approche commerciale consolidée et modernisée. La qualité sera garantie par une logique de labellisation.
- Quant à nos partenariats en cours avec des CFA existants, nous redéfinirons nos liens dans une logique de proximité. Nous développerons des formations « hors les murs » afin de répondre aux attentes des artisans.
- Afin de consolider la qualité de notre offre, nous veillerons à rester positionnés sur des appels à projets structurants (ex. : Prépa Apprentissage, Erasmus+…) et des innovations mutualisées au niveau national.

UN CATALOGUE COMPLET ET DES THÉMATIQUES PRIVILÉGIÉES

Les besoins de compétences évoluent en fonction de l'environnement dans lequel nous vivons. Il faut prioriser les thématiques de notre offre, à travers une prise en considération renforcée des enjeux environnementaux et digitaux.

FACILITER LA QUALIFICATION ET LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

La question de la qualification est fondamentale : elle constitue une garantie de qualité du geste et de la main d'œuvre. Elle incarne la transmission de nos savoir-faire. C'est pourquoi :

- Nous veillerons à répondre aux besoins de qualification des artisans, de leurs salariés et des nouveaux entrants dans le monde de l'Artisanat (formations, diplômes).
- Nous accompagnerons les parcours de reconversion de plus en plus fréquents en facilitant la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- Enfin, nous développerons des pratiques d'innovation pédagogiques telles que les actions de « Formation En Situation de travail » (FEST).

SOUTENIR L'INSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Le constat est sans appel :

- Côté offre : des entreprises artisanales peinent à recruter dans certaines filières.
- Côté demande : des personnes rencontrent des problèmes à intégrer le monde du travail : que cela concerne des publics ayant un handicap, des mineurs isolés et plus généralement, des décrocheurs ou des demandeurs d'emploi.

Nous développerons un programme d'actions ciblées de formation et de qualification pour tous ces publics, éloignés de l'emploi. Nous mettrons tout en œuvre pour faciliter leur intégration sur le marché du travail.

NOTRE RÉUSSITE EN 2026

- Notre objectif : 10 % des artisans ont suivi une formation en 2026
- Proposer un contrat « Découverte des métiers »
- Développer le nombre d'apprentis formés par la CMA

FAIRE GRANDIR LES PROJETS

La grande communauté de l'Artisanat est en perpétuel renouvellement. D'un côté des entreprises disparaissent et c'est naturel. De l'autre, des femmes et des hommes, mus par l'envie de liberté, d'être à leur compte, de mettre du sens dans leur vie, sont tentés par l'aventure entrepreneuriale. Nous sommes là pour faciliter et sécuriser ce moment décisif. Nous donnons toutes les clés de compréhension de ce que ces choix de vie impliquent, informons sur les démarches indispensables à réaliser, accompagnons les créateurs sur les premières marches de leur projet afin de le rendre viable et qu'ils puissent ensuite voler de leurs propres ailes.

#ARTISANSDEVOTREVIE

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES !

Jamais le nombre de créations d'entreprises n'a été aussi élevé qu'en 2021 (+ 17,4 % par rapport à 2020). De plus en plus de femmes et d'hommes sont tentés par l'aventure entrepreneuriale.

Néanmoins, le taux de cessation d'activité de ces nouvelles entreprises demeure encore très important.

En effet, la moitié d'entre elles disparaissent dans les trois premières années : manque de préparation, manque d'engagement, manque de connaissance, manque de compétences, mauvais statut, manque d'outils, de réseau, parfois manque de tout !

Pourtant, avec un travail en amont sérieux, délivré par des gens qui connaissent et/ou qui sont déjà passés par là, il est tout à fait possible de bien préparer sa création d'entreprise ou au contraire d'y renoncer en toute connaissance de cause, avant les conséquences… En tant que réseau de pairs, d'artisans à artisans, nous savons ce que « créer » implique, ce que ce premier pas a d'engageant, en quoi il conditionne beaucoup la suite. Oui, les premières semaines sont décisives, car c'est dans cette temporalité que l'on passe de l'idée à l'action, du rêve à la réalité.

Nous intervenons à ce moment précis où il faut donner une information de base sur la création, et fiabiliser les premières étapes pour sécuriser la suite et ainsi soutenir dès le début la pérennité de la jeune entreprise. Forts du retour de l'expérience des artisans qui composent notre réseau, nos actions s'appuient sur trois composantes clés :

- **LUCIDITÉ, appréhender ce que ces choix de vie impliquent.**
- **CLARTÉ, informer sur les démarches indispensables à réaliser.**
- **MAÎTRISE, conseiller les créateurs sur les premières marches de leur projet.**

Notre CMA, rappelons-le, c'est avant tout un réseau de proximité qui compte plus de 300 artisans élus, qui tous ont un jour, créé ou repris une entreprise ; 580 conseillers, qui ont vu passer entre leurs mains tous les cas de figures de la création et du développement d'entreprise ; plus de 100 enseignants, qui tous ont formé aux quatre coins de la région , une génération entière d'entrepreneurs et d'artisans. Cette richesse, cette expertise, chaque jour, est mise à profit.

Elle aide simplement avec humilité de futurs artisans à devenir artisans, en faisant grandir leurs projets.

ENGAGEMENT

AFFIRMONS NOTRE POSITION D'ACTEUR-CLÉ DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Notre ambition est d'être le premier réseau public de la création d'entreprises dans l'Artisanat, ou plus globalement dans tous les autres secteurs d'activité. Nous consoliderons notre positionnement sur :

- **L'accueil des créateurs d'entreprise quel que soit leur statut** (porteur de projet actif ou inactif, personne en reconversion, créateur-repreneur, personne en situation de handicap…) **ou le lieu de la création** (milieu urbain ou rural, quartiers prioritaires de la ville…). Nous leur proposerons un parcours sur-mesure, adapté à leur situation.
- **La formation et l'accompagnement dans les premières années d'activité**, dans la durée, avec des outils et des conseils aux étapes clés de leur projet.
- **La facilitation des démarches administratives de création à travers les « guichets uniques ».** Cependant nous restons convaincus que le lien humain et l'expertise de nos conseillers sont essentiels dans les premiers jours de la création d'entreprise.
- Pleinement intégrés à l'écosystème de la création (collectivités, partenaires bancaires, BPI, CCI, Initiative, clubs de créateurs, parrainage…), **nous déploierons une offre claire, lisible et une capacité à mobiliser les financements** pour réduire le coût de cet accompagnement pour les créateurs.

CHIFFRES CLÉS *

- **36 000** créations d'entreprises artisanales
- **10 000** personnes accueillies en réunion d'information « création »
- **650** sessions d'information
- **2 800** créateurs d'entreprises formés
- **2 300** créateurs d'entreprises accompagnés dans la durée individuellement
- **300** prêts artisans en moyenne par an attribués à des créateurs d'entreprises

(* en 2021)

FOCUS

LES RECONVERSIONS

AIDER LES PUBLICS À RÉUSSIR CE MOMENT DE VIE

510 activités au sein de 250 métiers artisanaux ! Tel est notre potentiel.

Ces métiers manuels et de proximité offrent de nombreuses opportunités et débouchés. Ils sont de plus en plus prisés par celles et ceux qui veulent opérer un changement à 360 degrés dans leur carrière professionnelle : à 30, 40, 50, 60 ans ! Il n'y a pas d'âge pour se lancer, quand on est déterminé. Face à l'émergence de ces profils, nous souhaitons développer une offre qui leur soit totalement dédiée.

Objectif ? Sécuriser leur transition de vie et pérenniser leur activité. Cette offre doit prendre en considération une disponibilité plus contrainte de ces publics, car actuellement en poste.

NOS PRIORITÉS POUR FAIRE GRANDIR LES PROJETS

CAPTER ET FIDÉLISER LE PORTEUR DE PROJET

En amont du projet, dès l'idée, nous veillerons à sécuriser son projet par une démarche structurée comportant des étapes de suivi pour mesurer la progression. **Nous mettrons en place un système de « balises » sur lesquelles il lui faudra faire des choix éclairés dans la création de son activité.**
Ce travail sera fait en concertation avec les territoires, auprès desquels nous désirons nous rendre incontournables dans la création d'activités artisanales. « Faire grandir les projets » signifiera aussi de **pérenniser les entreprises artisanales en aval, dans la première année après leur création**. Nous utiliserons notamment l'offre de services CMA Gestion pour les micro-entreprises.

GAGNER LA BATAILLE DU SOCIAL MÉDIA

Pour la création et la reprise d'activité, nous voulons rendre les CMA indispensables par une stratégie offensive sur les médias sociaux auprès d'un large public, afin de rendre notre accompagnement et nos métiers attractifs. Il faut mettre en place une approche ludique qui crée l'envie afin d'attirer les différents publics.

RÉUSSIR L' ENTRÉE DANS L'ARTISANAT

Les réunions d'informations sont des moments clés dans des parcours. Il faut garantir la réussite de ces réunions pour donner envie aux participants de rentrer dans la communauté des artisans. Il faut les rendre ludiques et efficaces pour convenir à des publics variés. Ces réunions seront intégrées aux parcours d'accompagnement existants (ex. : réunions en milieu scolaire et universitaire, Artisanat fait son cinéma, Artimobiles, forums).

OPPORTUNITÉS

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT DANS LES TERRITOIRES...

Jouons la partie ensemble !

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par leurs outils (pépinières, accélérateurs, incubateurs) dynamisent l'économie de leur territoire. Aux artisans (CMA Auvergne-Rhône-Alpes) de proposer une offre spécifique et innovante d'accompagnement pour le développement d'activités pérennes. Cette offre serait d'autant plus adaptée aux reconversions qu'elle s'inscrit dans des schémas de développement économique.

« Pour moi, ce mandat permettra de réaliser la convergence entre le modèle social et le modèle économique de nos entreprises artisanales, tout en y intégrant les défis écologiques et numériques d'aujourd'hui. »

Dominique Diat
Présidente CMA Allier

INTERNATIONAL

L'action à l'international permet d'accompagner les entreprises artisanales dans leur développement à l'export, d'élargir le champ des connaissances des apprentis en découvrant de nouvelles pratiques et cultures, de favoriser les échanges et le partage de savoir-faire entre artisans français et étrangers.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des acteurs de l'Artisanat une offre complète de services d'accompagnement à l'international. Elle s'articule autour de projets structurants, innovants et ayant un impact avéré à travers quatre grands axes : l'exportation, la coopération internationale, les projets européens et trans-frontaliers et la mobilité à l'international des apprentis, maîtres d'apprentissage et formateurs.

« Pour moi, ce mandat doit permettre à la CMA d'être encore plus proche du terrain, à l'écoute des artisanes et des artisans. Il y a donc une exigence de proximité, c'est le sens de mon engagement.»

Christophe Bernollin
Président CMA Lyon-Rhône

« C'est le mandat de la mise en lumière des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, outil pratique spécialiste de l'Artisanat : accueillir, guider, conseiller, accompagner, faciliter, soutenir, aider les entreprises artisanales. »

Isabelle Guillaud
Présidente CMA Savoie

NOTRE RÉUSSITE EN 2026

- Augmenter le nombre de personnes qui entrent à la CMA pour un projet de création
- Garantir un accompagnement de qualité (porteurs de projets, publics en reconversion...)
- Développer des conventions avec nos partenaires dont les EPCI
- Assurer la pérennité des porteurs de projet

FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES

C'est notre cœur de métier. Nous aidons les entreprises artisanales à franchir toutes les étapes de leur croissance : développement, management, transition numérique, transition écologique, transmission, dynamisation de filières.
Notre offre de services en la matière s'appuie sur de l'information, du diagnostic, du conseil, de l'accompagnement et de la formation. Nous permettons aux chefs d'entreprise artisanale de faire avec nous ce que seuls ils ne sauraient ou ne pourraient pas faire. Nous sommes là pour les aider au premier sens du terme, les pousser, éclairer leur chemin, sécuriser le passage de ces moments clés pour la vie de l'entreprise, en toute confiance, en toute simplicité, avec convivialité et expertise.

#ARTISANSDEVOTREVIE

Aujourd'hui être chef d'entreprise artisanale, **c'est prendre le risque de l'isolement face à un monde social, économique et écologique en perpétuelle transformation. C'est prendre le risque d'être dépassé sur tous les fronts, tellement les transitions à l'œuvre vont vite.**
Et elles sont nombreuses : législative (avec les réformes successives relatives aux statuts, à la fiscalité), numérique (avec les technologies qui s'insèrent partout), digitale (avec l'avènement des réseaux sociaux et de l'information ultra disponible), énergétique (avec l'augmentation du prix du gaz, du pétrole et de l'électricité), de mobilité (avec la mise en place des Zones à faibles émissions - ZFE), commerciale (avec le client ROI, celui du « tout, tout de suite »), managériale (avec une nouvelle génération qui invente un nouveau rapport au travail)…

Le chef d'entreprise artisanale est happé par son activité, happé par son quotidien, ce qui l'empêche de prendre du recul pour relever tous ces défis qui se présentent à lui. Avec nous, il n'est pas seul, il n'est plus seul.

Une grande partie de notre mission aujourd'hui est de contribuer à synchroniser l'Artisanat avec son époque. Si tout va trop vite pour les chefs d'entreprises artisanales, **nous sommes là pour amortir le temps et leur donner les clés, les codes, les connaissances, les réflexes, pour qu'ils puissent s'inscrire et s'insérer dans la grande transition.** Et nous sommes optimistes car l'artisan, par nature, est habile, agile, pense « local », apprenant, pragmatique, prompt au changement, à la solution qui marche, qui lui fera gagner du temps. Si nous sommes là pour faire grandir les entreprises sur le champ du développement économique, nous sommes aussi là pour les faire grandir sur le champ de la responsabilité sociétale. Nous sommes là pour leur faire passer des étapes clés, que seuls ils ne sauraient faire, ils ne pourraient faire. **Nous sommes les artisans des artisans. Ils sont 229 000 en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sont donc 229 000 femmes et hommes que nous pouvons et devons aider, en toute proximité.**

ENGAGEMENT #1

UNE OFFRE DE SERVICES PLUS LISIBLE ET ACCESSIBLE

Nous veillerons à ce que tous les artisans aient accès à une offre de services simplifiée, compréhensible, **qu'ils en appréhendent le bénéfice, la valeur ajoutée, les étapes, ce qui se joue.** Leurs interlocuteurs seront à leur disposition pour apprécier le service le plus approprié à leurs besoins, selon la formule : « le bon conseil, au bon moment. »

ENGAGEMENT #2

L'EXPÉRIENCE CLIENT AU CŒUR DE LA RELATION CLIENT

Tout au long de la mandature, nous développerons tout ce qui peut renforcer la qualité de l'expérience client. En tant que tiers de confiance, nous nous appuierons notamment sur des dispositifs qui ont fait leur preuve, en les déployant avec tactique sur tout le territoire régional :

- Consolidation du dispositif « Un jour, un artisan », via des appels téléphoniques des collaborateurs.
- Développement d'effet de prescription pour guider les artisans d'une offre de services à une autre.
- Multiplication des visites de terrain par les élus référents des territoires pour des contacts ciblés, identifiés en amont.
- Développement d'une réflexion autour des points de contacts, d'accueil et de notre posture relationnelle afin de faire valoir ce qui nous caractérise : la convivialité, la confiance, la neutralité.

CHIFFRES CLÉS *

- **13 000** entreprises conseillées et accompagnées dans leur développement ou dans les phases critiques de la vie de leur entreprise
- **2 300** entreprises accompagnées sur le développement numérique
- **900** entreprises conseillées sur les enjeux de transition énergétique et écologique
- **1 350** entreprises labellisées (Répar'Acteurs, Imprim'Vert)
- **5 000** entreprises répertoriées « Métiers d'Art » au Répertoire des Métiers

(*en 2021)

« Pour moi, ce mandat permettra de prouver notre expertise et notre proximité dans l'accompagnement complet de tous les porteurs de projet. »

Olivier Tavernier
Président CMA Haute-Savoie

« Faire évoluer la micro-entreprise qui représente un pourcentage important dans un modèle économique plus durable et protecteur dans le temps ».

Christian Rostaing
Président CMA Isère

NOS PRIORITÉS POUR FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES

UNE OFFRE DE SERVICES RÉGIONALE UNIFIÉE

Notre parcours client s'appuiera sur une offre normée à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, **avec une tarification unique, des arguments commerciaux partagés.** Cette expérience client reposera sur une organisation des ressources humaines (en département, mutualisées...) permettant d'offrir le même service en tout point du territoire. Nous réinventerons nos accueils téléphoniques et physiques afin de professionnaliser nos équipes à une meilleure écoute des artisans.

FOCUS

FAIRE GRANDIR LES MICRO-ENTREPRENEURS

Être micro-entrepreneur est un choix fiscal, associé à une taille d'entreprise résumée à une personne. Nous adresserons une offre dédiée à celles et ceux qui ont vocation à « faire grandir » leur activité.

L'objectif sera de leur permettre de consolider leur activité, de passer de nouveaux paliers dans leur parcours, notamment de changer de statut et leur permettre d'embaucher des salariés.

ACCOMPAGNER AUX DÉFIS QUE RENCONTRENT LES ENTREPRISES

Au regard des besoins exprimés par des élus, la CMA se positionne sur des thématiques clés :

- Intégration des enjeux environnementaux dans la politique de l'entreprise.
- Utilisation optimum du numérique dans le développement et la gestion de l'entreprise.
- Accompagnement des artisans dans leur gestion des compétences et dans l' attractivité de leurs métiers.
- Consolider les capacités d'innovation, de la recherche de financements au développement commercial.
- Accompagner les entreprises en sortie de crise.
- Accompagner à la transmission et/ou la vente de l'entreprise.

S'APPUYER SUR L'ANCRAGE LOCAL DES ÉLUS

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est fortement impliquée et reconnue dans les réseaux locaux.

Elle permet de faciliter la connexion des artisans entre eux, mais aussi avec leur réseau local (collectivités, acteurs économiques, organismes publics...) pour solutionner leurs problèmes et saisir les opportunités.

Chaque élu peut donc contribuer à détecter des opportunités pour faire grandir des artisans qu'il connaît.

NOTRE RÉUSSITE EN 2026

- Augmenter le nombre de contacts pour une plus grande proximité
- Accroître la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de services
- Développer les transformations de micro-entreprises vers des régimes fiscaux de droit commun
- Faire grandir le nombre de votants

FAIRE GRANDIR LES TERRITOIRES

L'Artisanat est un élément essentiel de la vitalité des territoires.
Nous le mesurons d'ailleurs à chaque crise sanitaire ou économique. Les artisans assurent un service de proximité irremplaçable, présent dans le quotidien des Français. Nous devons aider les collectivités locales et territoriales, au premier rang desquelles les intercommunalités, à intégrer davantage l'Artisanat dans l'aménagement et le développement de leurs bassins de vie. Car l'Artisanat rend service, crée des emplois, développe le lien social, favorise le « local » et la qualité, participe à l'attractivité résidentielle. Un territoire sans artisan est un territoire sans avenir.

#ARTISANSDEVOTREVIE

Le projet de transformation de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes a fait de « la régionalisation de proximité », la pierre angulaire de son développement.

Car oui, c'est au niveau des bassins de vie que se joue notre avenir. Ce sera dans notre capacité à travailler étroitement avec les parties prenantes des territoires où nous sommes présents que nous pourrons à la fois faire grandir l'Artisanat et défendre ses intérêts.

C'est tout l'esprit des commissions territoriales ! Cette nouvelle forme de gouvernance locale, installée en 2021, est l'espace de travail qui doit nous permettre de travailler et faire avancer le « fait territorial artisanal local ».

Nous devons être capables, dans chaque commissions territoriales, de traiter un spectre large de sujet : du détail… au grand dessein.

Nous devons être capables de faire remonter une problématique de voirie dans une zone artisanale aux autorités compétentes et dans le même temps d'inscrire l'Artisanat au cœur des programmations stratégiques de développement territorial, comme les PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Mettons notre connaissance intime des territoires où nous exerçons, où nous vivons, au service de leur développement. **Faisons de l'Artisanat, un modèle d'aménagement d'avenir de nos villes, de nos campagnes, de nos montagnes. Soyons artisans de nos territoires !**

« Pour moi, ce mandat permettra de rencontrer les élus sur les territoires pour leur proposer notre offre de services ce qui facilitera leur développement et celui de nos entreprises grâce à notre expertise ».

Pierre Girod
Président CMA AIN

ENGAGEMENT

DEVENIR L'EXPERT DE LA PROXIMITÉ DANS LES ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS LOCAUX

À l'échelle de cette mandature, nous nous engageons à :

- Créer le réflexe CMA lorsqu'il s'agit de penser le développement économique territorial et la mise en place d'actions liées à l'emploi et à l'insertion.
- Être incontournable dans les instances territoriales clés en renforçant nos liens auprès des élus locaux, grâce à nos élus « ambassadeurs ».
- Renforcer la participation d'artisans associés à la CMA pour élargir notre présence dans les territoires et dans les réseaux.
- Développer des partenariats locaux et/ou implémenter les partenariats régionaux sur les territoires pour intensifier notre présence, notre action et notre influence.

CHIFFRES CLÉS *

- **300** élus CMA de proximité dans 91 conseils territoriaux
- Au moins 1 artisan installé dans 98% des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes
- **Plus de 100** partenariats avec des collectivités pour développer l'Artisanat :
  - **23** Petites Villes de Demain,
  - **47** conventions signées avec des collectivités,
  - **40** études économiques territoriales
- **110** avis d'urbanisme rendus

(*en 2021)

FOCUS

NOTRE PRINCIPAL ACTIF

LA CONNAISSANCE DU « FAIT ARTISANAL » SUR UN TERRITOIRE DONNÉ

Les connaissances réunies de 300 élus de leur métier et de leur territoire, des 680 collaborateurs de la CMA, généralistes ou experts de leurs métiers auprès des 12 000 entreprises accompagnées chaque année, mais aussi les outils développés (portraits de territoire, gestion de la relation client qui capitalise les données sur l'Artisanat) constituent un « CAPITAL SAVOIR » inestimable. Cette valeur indéniable est unique. Celle-ci consacre la CMA comme « LA » porte d'entrée des territoires pour développer la vitalité de leurs cœurs de vie.

« Pour moi, ce mandat permettra de prouver l'importance de l'Artisanat dans l'économie de proximité, d'aller à la rencontre des savoir-faire et d'être les ambassadeurs de nos entreprises auprès des élus locaux ».

Frédéric Régnier
Président CMA Drôme

NOS PRIORITÉS POUR FAIRE GRANDIR LES TERRITOIRES

RENFORCER LA VISIBILITÉ D'UN RÉSEAU PRO-ACTIF

Présence et animation territoriales, binôme élu-technicien, rencontre des maires et élus clés des intercommunalités, témoigneront de l'investissement territorial du réseau. Il s'agira d'exprimer la force et la vitalité de l'Artisanat sur les territoires. Nos 300 élus ambassadeurs rencontreront les artisans sur leurs territoires afin de détecter des besoins et projets. Le « Prix Artinov », vitrine de la vitalité, de la créativité et de l'innovation artisanale, sera le point d'orgue annuel de cet investissement et constituera l'événement majeur pour mobiliser l'écosystème territorial, institutionnel et économique.

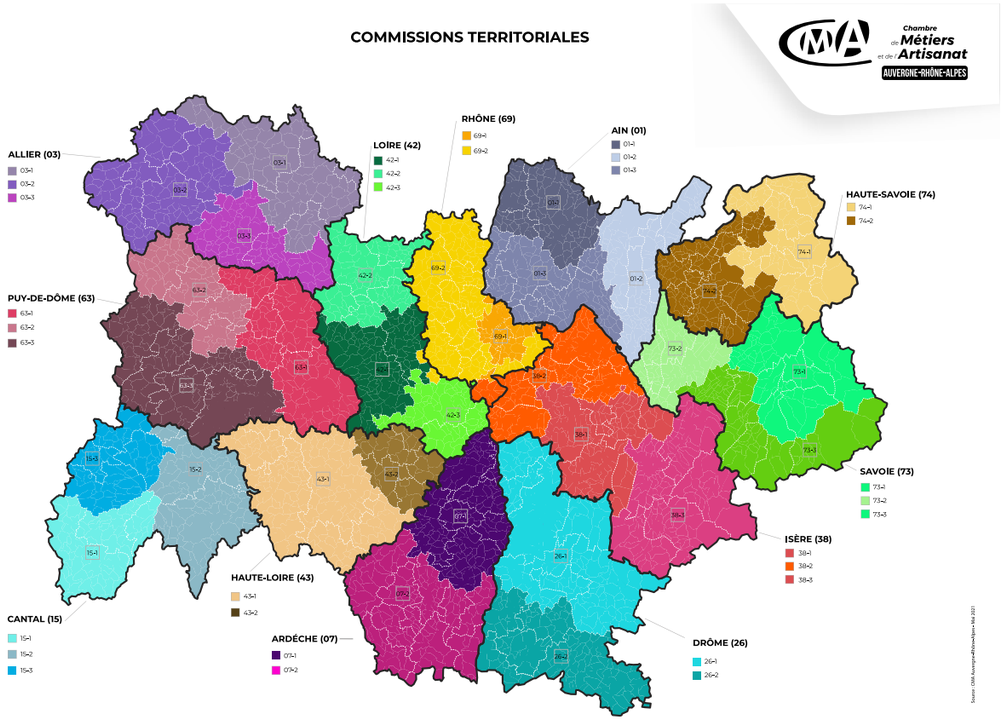

« C'est le mandat de la proximité. Nous sommes aujourd'hui une Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région dont l'action se déploie au cœur des territoires, au plus près de ses publics, de l'apprentissage à la transmission d'entreprise ».

Pascal Calamand
Président CMA Loire

COMPENSATION CARBONE

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes est consciente que les évènements qu'elle organise génèrent des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les moments d'échanges restent néanmoins indispensables pour faire avancer les idées et les actions. La CMA s'engage donc dans une politique de réduction des GES : mobilité active (marche, vélo...), transport en commun, co-voiturage, télétravail, réunions en distanciel ; et de compensation avec un objectif de neutralité carbone.

ÊTRE « INFLUENCEUR » AU SERVICE DES INTÉRÊTS DES ARTISANS

Nous renforcerons notre capacité d'influence, de « lobbying », localement à travers des actions mobilisatrices autour d'enjeux communs et concrets, **comme par exemple les mobilités, les déchets, les bornes de recharge, la sensibilisation des jeunes aux métiers, la transmission d'entreprise ou les enjeux du recrutement.** Nous renforcerons notre capacité à construire des messages communs, à partager les mêmes éléments de langage, à outiller notre action (réseaux sociaux et communication) pour mobiliser les 300 élus en proximité sur les territoires.

DYNAMISER L'ARTISANAT SUR LES TERRITOIRES

Dans le cadre des conventions de partenariats avec les intercommunalités, nous assurerons la promotion de l'attractivité de tous les territoires et accompagnerons les installations d'artisan.

- Nous développerons la mobilité professionnelle ou géographique hors ou intra région.
- **Nous renforcerons en particulier l'action en milieu rural ou dans les espaces délaissés.**
- Nous mènerons des actions collectives coordonnées comme par exemple, la rencontre des entreprises nouvellement installées (moins de 1 an) ou des évènements à date anniversaire des entreprises 5 ans, 10 ans, etc.).

ÊTRE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

Nous veillerons à être partie prenante, auprès des collectivités et des acteurs économiques locaux, des projets de développement de l'Artisanat sous toutes ses formes.

Nous renforcerons l'ingénierie d'accompagnement pour être fédérateur, assembleur des compétences et des ressources permettant de consolider l'Artisanat sur le territoire.

NOTRE RÉUSSITE EN 2026

- Renforcer la visibilité de la CMA dans les écosystèmes locaux
- Accroître le nombre et la qualité des projets de développement local
- Augmenter le nombre de conventions avec les collectivités ainsi que leur volume financier
- Développer le nombre de visites mensuelles d'artisans et de collectivités sur chaque territoire

NOUS SOMMES

ARTISANS DE NOTRE VIE

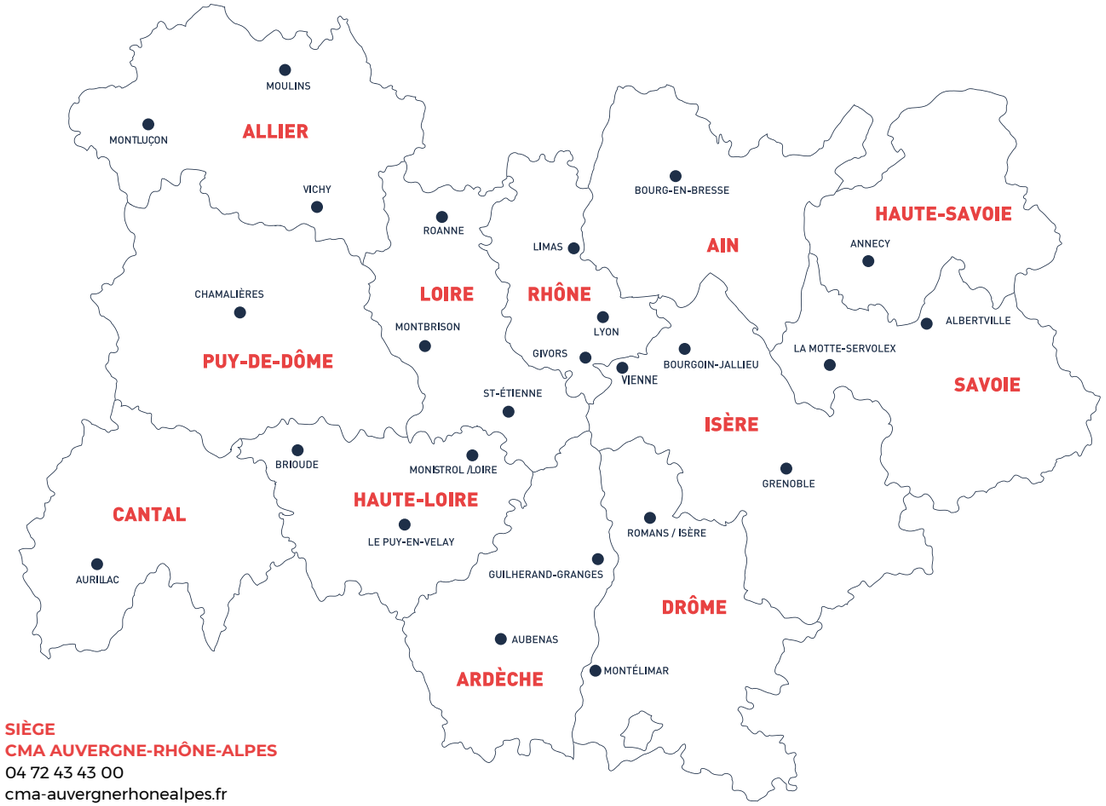

SIÈGE
CMA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
04 72 43 43 00
cma-auvergnerhonealpes.fr

10 rue Paul Montrochet
69002 **Lyon**

CMA AIN
04 74 47 49 00 • cma-ain.fr

102 boulevard Edouard Herriot
CS20123
01004 **Bourg-en-Bresse** Cedex

CMA ALLIER
04 70 46 20 20 • cma-allier.fr

7 rue Emile Guillaumin
CS 41703
03017 **Moulins** Cedex

2 rue Frédéric Mistral
03100 **Montluçon**

5 - 10 rue Montaret
03200 **Vichy**

CMA ARDÈCHE
04 75 07 54 00 • cma-ardeche.fr

70 allée des Ondines - BP 356
07 503 **Guilherand-Granges**

8 chemin Sainte-Croix
07200 **Aubenas**

CMA CANTAL
04 71 45 65 00 • cma-cantal.fr

Village d'entreprises
14 avenue du Garric
CS 9511
15005 **Aurillac** Cedex

CMA DRÔME
04 75 48 72 00 • cma-drome.fr

Clos des Tanneurs
22-24 Avenue Adolphe Figuet -
BP 153 26104
Romans-sur-Isère Cedex

Le Septan
8 av. du 45e Régiment de
Transmission
26200 **Montélimar**

CMA ISÈRE
04 76 70 82 09 • cma-isere.fr

20 rue des Arts et Métiers
ZAC Bouchayer-Viallet
CS 20055
38026 **Grenoble** Cedex

2 place Saint-Pierre
CS 30369
38217 **Vienne** cedex

Bât C 1er étage
10 rue Saint-Honoré
38300 **Bourgoin-Jallieu**

EFMA
04 74 43 67 00 • efma.fr

10 Rue Saint-Honoré
38300 **Bourgoin-Jallieu**

CMA LOIRE
04 77 92 38 00 • cma-loire.fr

Rue de l'Artisanat et du
Concept BP 724
42951 **Saint-Étienne** Cedex 9

Espace Mermoz
14 rue du Moulin Paillasson
42300 **Roanne**

2 place des comtes du Forez
42600 **Montbrison**

CMA HAUTE-LOIRE
04 71 02 34 56 • cma-hauteloire.fr
13 avenue André Soulier
BP 60104
43003 **Le Puy-en-Velay** Cedex

Interconsulaire
8 avenue Léon Blum
43100 **Brioude**

Les Terrasses du Mazel
9 Boulevard François
Mitterrand
43120 **Monistrol-sur-Loire**

CMA PUY-DE-DÔME
04 73 31 52 00
cma-puydedome.fr

Immeuble Jean-Paquet
17 boulevard Berthelot
63407 **Chamalières** Cedex

CMA LYON-RHÔNE
04 72 43 43 00
cma-lyonrhone.fr
10 rue Paul Montrochet
69002 **Lyon**

Maison des Entreprises
23 chemin du Martelet
69400 **Limas**

321 avenue Georges Charpak
69700 **Givors**

CMA SAVOIE
04 79 69 94 00 • cma-savoie.fr

Savoie Technolac
17 allée du Lac de Tignes
73290 **La Motte-Servolex**
45 avenue Jean Jaurès
BP 20007
73200 **Albertville**

CMA HAUTE-SAVOIE
04 50 23 92 22
cma-hautesavoie.fr

Bât A - 28 avenue de France
Bât B - 8 rue du Baronnet
74011 **Annecy**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FAIRE GRANDIR

Nous sommes un réseau social, bien réel. Nous sommes essentiels à la vie du pays.

Dans les métropoles, dans les villages, dans les campagnes, à la montagne,
nous sommes des femmes et des hommes du quotidien, engagés, déterminés, passionnés.

Au-delà de ce que nous faisons, notre métier se construit avant tout sur la confiance et la qualité.
Nous tissons des relations fortes avec les gens que nous rencontrons. Ils nous parlent
de leurs grands et petits tracas, de leur famille, de leurs passions, de leur projets de vie.

Au fil du temps, nous les recroisons, une complicité s'installe, de nouveaux arrivent.
Et tous ont ce trait commun :
la volonté de se réaliser, de donner du sel et du sens à leur vie, ici, là où ils résident, librement.

Nous sommes là pour les écouter, les aider à aller là où seuls ils n'iraient pas, en toute sécurité, avec efficacité.
Nous les aidons à s'adapter à ce monde en profond bouleversement.

Nous sommes les artisans des artisans. L'Artisanat est notre communauté.

Nous faisons grandir toutes celles et tous ceux qui veulent s'y épanouir, aller de l'avant.

Notre mission est de donner du savoir, et de la capacité à faire. C'est notre savoir-faire.

L'Artisanat est cette communauté du présent, en perpétuel renouvellement.

Notre mission est d'en éclairer et d'en accompagner les changements.

CHAMBRE DE MÉTIERS ET L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#ARTISANSDEVOTREVIE

CMA Auvergne-Rhône-Alpes - Tous droits réservés - Conception/réalisation : STORIESTORE.fr - Crédits photo : istock, Adobe Stock, CMA Auvergne-Rhône-Alpes - Juillet 2022.